

➤ COMPOSANTES DE LA FORMATION

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention boxe jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

UC 4 : Mobiliser les techniques dans le champ de la mention boxe pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale



Toutes nos vidéos métiers sur
www.profession-sport-loisirs.fr

➤ EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la « boxe » datant de moins de trois mois à la date de l'entrée en formation ;

ET

Être capable de satisfaire au test technique suivant :

- réalisation de quatre séquences d'une minute chacune au cours desquelles le(la) candidat(e) présente en situation d'opposition quatre intentions tactiques différentes tirées au sort suivies de :
- la réalisation de quatre séquences d'une minute chacune au cours desquelles le candidat démontre et explique hors opposition quatre techniques d'exécution de la boxe tirées au sort.

> CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : www.sports.gouv.fr

> PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
BPJEPS Activités pugilistiques mention Kick boxing.	Encadrement et animation d'activités de kick boxing	
BPJEPS Activités pugilistiques mention Muaythai.	Encadrement et animation d'activités de muaythai.	
BPJEPS Activités pugilistiques mention Boxe anglaise.	Encadrement et animation d'activités de boxe anglaise.	
BPJEPS Activités pugilistiques mention Boxe française, savate.	Encadrement et animation d'activités de boxe française, savate.	
BPJEPS Activités pugilistiques mention Sports de contact	Animation d'activités de sports de contact.	À l'exclusion de toute pratique compétitive.
BPJEPS Activités pugilistiques mention Boxe.	Encadrement, animation et apprentissage des différentes formes de pratique de la boxe et préparation aux compétitions.	